



Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise 2025

du 27 mai 2025 au Club44 à La Chaux-de-Fonds

Ordre du jour

Assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise

1. Présences, accueil et rapport par le Président
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2024
3. Présentation de la direction
4. Présentation des comptes 2024 et du rapport de révision
5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2024
6. Décharge au comité
7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2025
8. Élection membre d'honneur
9. Divers

1. Présences, accueil et rapport par le Président

L'invitation à l'assemblée générale de l'Association de la Croix-Rouge neuchâteloise a été envoyée en temps à l'ensemble des membres. 38 personnes sont présentes aujourd'hui, dont 22 voix (membres de l'association, une voix par affiliation) (liste de présence en annexe). La majorité absolue est de 12. 232 personnes se sont excusées.

Le président ouvre l'assemblée générale 2025 à 18h15. Il tient à saluer tout particulièrement la présence de Mme Nussbaum qui sera honorée ultérieurement pour ses 20 d'activités bénévoles. Il salue également Mme Martine Docourt, conseillère nationale du PS, M. Jean-Daniel Jeanneret conseiller communal de la ville de La Chaux-de-Fonds, Mme Stéphanie Lehmann, présidente des samaritains Neuchâtel, M. Olaf Makaci, médecin de la ville de La Chaux-de-Fonds ainsi que tous les participants présents.

M. Jean-Daniel Jeanneret, conseiller communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds prend la parole au nom des autorités chaux-de-fonnières et souligne l'importance de la Croix-Rouge reposant sur des valeurs d'humanisme et de solidarité. Née sur fond de guerre, la Croix-Rouge s'est construite autour de la mémoire, du secours à autrui et d'un engagement fort, du local à l'international. Elle agit pour l'épanouissement des plus vulnérables. Loin des débats politiques, il salue le travail des collaborateurs et bénévoles, dont le rôle d'apporter de l'aide et du soutien est devenu indispensable dans un monde de plus en plus numérisé, déshumanisé et de désintérêt pour l'autre. La capacité à faire face à des choix difficiles à prendre montre la bonne gestion de notre association. Gratifier en disant merci ; c'est aussi honorer ce dévouement pour l'autre. Il conclut en remerciant la CRNE pour son engagement indispensable à notre canton.

BHU remercie M. Jean-Daniel Jeanneret et rappelle que le siège de la CRNE est situé à La Chaux-de-Fonds.

Le président ne fait pas lecture des personnes excusées, sauf si demandé. Il informe toutefois que l'absence des vice-présidents ne traduit ni un désintérêt ni un désengagement, mais s'explique par d'autres obligations préalablement fixées.

Le président résume les activités menées en 2024 en soulignant les points positifs et les difficultés rencontrées au cours de l'année.

Pour le secteur insertion par la formation : les sessions sont complètes et le partenariat avec le service de l'emploi fonctionne efficacement. Une grande majorité des participants trouve un emploi à l'issue de la formation ; les statistiques en sont la preuve. Il a également été possible de mettre en place des sessions de formation continue en collaboration avec des homes.

Pour le secteur soutien à la parentalité : il a été mis en place des formations et du soutien pour les familles d'accueil. Let's Move, programme de prévention pour la santé a poursuivi son développement et a obtenu la



reconnaissance du Service Cantonal de la Santé Publique ainsi que du Réseau des Soins Neuchâtelois constituant certes un avantage financier, mais également un important bénéfice d'image. La prestation garde d'enfants à domicile a dû être fermée en raison du faible volume des demandes. Cette fermeture a permis de transformer la prestation en service de relève parentale, mieux adapté aux besoins identifiés sur le terrain. Ce service de relève favorise le maintien de l'équilibre familial en cas de maladie d'un enfant ou d'un parent ou d'une situation de handicap de l'enfant (hors AI). Cette prestation permet la délégation d'assistantes socio-éducatives. Ce développement était recherché depuis de nombreuses années.

Pour le secteur du maintien à domicile, plus spécifiquement les soins à domicile : Ce service a récemment fait l'objet d'articles dans les médias. Historiquement, la CRNE a été le premier acteur de soins à domicile dans le canton. L'état a repris cette tâche en la confiant à NOMAD avec lesquels la CRNE collaborait jusqu'à la fin de ce partenariat, il y a 8 ans. Depuis, notre Organisation de Soins à Domicile s'est poursuivie avec les infirmières indépendantes avec qui les relations sont bonnes. Les soins dispensés étaient des soins de base, moins bien rémunérés, sans revalorisation tarifaire malgré l'augmentation des salaires notamment due à l'application de la CCT21. Dans ce contexte, le comité a décidé de former une OSAD complètes organisées en micro-équipes composées d'ASSC et infirmières. La CRNE n'a jamais poursuivi d'objectif de rentabilité ou de bénéfice, mais juste celui d'exister afin d'être en mesure de poursuivre sa mission. La prestation est appréciée, mais elle s'est révélée financièrement non viable. La CRNE enregistrait des pertes importantes. Certaines décisions difficiles ont dû être prises comme la fermeture des micro-équipes du Val-de-Ruz, du Val-de-Travers et du Locle afin de ne pas mettre en danger la totalité des prestations de l'association. Le président et le comité se sentent désolés pour les familles des bénéficiaires et espèrent un redéploiement futur. Pour un président, présenter un déficit record et prendre des décisions douloureuses n'est pas anodin. Comme il l'a rappelé, la CRNE dispose de biens immobiliers, mais peu de liquidités, ce qui nécessite de préserver les équilibres financiers. Les mesures engagées commencent à atteindre leurs objectifs, et le comité de la CRNE est confiant quant à une stabilisation en 2025. Malgré une année 2024 rude, le bureau et le comité restent engagés et abordent la suite avec un regain d'optimisme.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2024

Le procès-verbal est accessible sur notre site web depuis plusieurs semaines. Il ne suscite aucun commentaire de la part de l'assemblée et est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation de la direction

Robin Delisle, directeur de la CRNE, informe l'assemblée de la possibilité d'intervenir à tout moment de sa présentation et qu'il sera également à disposition durant l'apéritif qui suivra l'assemblée pour répondre aux questions. Il présente la situation actuelle du maintien à domicile en rappelant que notre activité se structure autour de 3 domaines : soutien à la parentalité, insertion par la formation, maintien à domicile.

Nos prestations en faveur des aînés

Soins à domicile

Cette prestation demeure et nous sommes en mesure de continuer à dispenser des soins humains avec satisfaction.

- Les régions couvertes sont La Chaux-de-Fonds et le Littoral de Bevaix à Marin.
- Nos types de prestations comprennent les évaluations et conseils, les soins infirmiers ainsi que les soins de base.
- Notre Relève Proche Aidant subsiste.
- Nos équipes actuelles comptent au total 5 infirmières; 4 ASSC et 20 Auxiliaires de Santé.

La CRNE propose également d'autres prestations favorisant le maintien à domicile, notamment le service des transports très sollicité. Celui-ci repose sur l'engagement de bénévoles, que nous recherchons constamment. Le directeur tient à remercier tout particulièrement les bénévoles chauffeurs présents à l'Assemblée Générale.

Transports

- Le service des Transports permet aux personnes âgées de se rendre à leurs rendez-vous médicaux.



- En 2024, ce sont 835 bénéficiaires pour un total de 18'492 transports ou 328'557 kilomètres parcourus.
- Le service repose sur l'engagement d'une centaine de bénévoles actifs.
- Face à la demande, nous sommes en recherche permanente de bénévoles.
- Nous faisons face à une augmentation des annulations de dernière minute, souvent liée à des changements de rendez-vous médicaux par les professionnels de la santé.
- Afin de fluidifier la gestion, un projet de réservation de transport en ligne est en cours de développement.

Nos deux prestations visant à lutter contre la solitude sont portées par des bénévoles avec le soutien de notre back-office. La souffrance liée à la solitude est bien réelle. Et plus inquiétant : des personnes en détresse doivent parfois attendre avant de pouvoir être accompagnées.

Visite à domicile & Café rencontres

- Environ 70 bénévoles sont engagés sur ces deux prestations.
- 36 sorties café rencontres (57 bénéficiaires) ont été organisées.
- 55 bénéficiaires ont reçu des visites à domicile régulières.
- Nous sommes en recherche permanente de bénévoles.

Alarme

La prestation Alarme permet d'alerter rapidement les secours en cas de chute à la maison.

- Nous avons opéré un changement de centrale d'urgence en 2025.
- Nous proposons depuis mars 2024 une montre.
- Face à l'augmentation du nombre de personnes âgées sans répondant, situation préoccupante et angoissante, nous avons mis en place une collaboration avec les samaritains pour pallier l'absence de répondants. Le directeur remercie Mme Lehmann, présidente des Samaritains pour cette collaboration au sein de la famille Croix-Rouge répondant à une demande humaine et grâce à laquelle nous avons pu trouver des solutions permettant le soutien aux personnes vulnérables.
- Nous préparons un projet pour 2026 concernant un système polyvalent (pour la maison et l'extérieur).
- Nous recherchons des bénévoles en permanence.

4. Présentation des comptes 2024 et du rapport de révision

Comme annoncé, les comptes 2024 sont mauvais affichant une perte tandis que 2023 présentait encore un léger bénéfice. Les comptes 2024 sont largement déficitaires même après dissolutions des réserves.

Au niveau des charges : celles-ci sont globalement stables. Le poste des charges salariales demeure conséquent ce qui est cohérent avec notre mission centrée sur l'accompagnement et le lien humain, des humains prenant soin d'autres humains. Les coûts informatiques représentent environ 5% de notre budget. Ces coûts sont raisonnables pour un tel poste.

Au niveau des recettes : En 2024, la part de la contribution publique a légèrement augmenté reflétant de nouveaux contrats. Le directeur tient à remercier le Canton de Neuchâtel pour son soutien.

Remarque formulée lors de l'assemblée. La contribution cantonale pour les prestations sociales est en réalité largement financée par les communes, à hauteur de plus de 40% par les communes.

5. Approbation du rapport annuel, des comptes 2024

M. David Marchand, expert réviseur de la fiduciaire Muller Christe & Associés SA ne fait pas lecture de la totalité du rapport sauf si expressément souhaité. L'organe de révision rend compte à l'Assemblée générale de l'examen des comptes annuels. L'audit effectué confirme que les comptes 2024 sont en accord avec le droit Suisse, conforme aux normes Swiss GAAP RPC21, ZEWO et aux statuts. Il rappelle que la CRNE est soumis aux révisions d'un contrôle ordinaire, contrôle le plus élevé et atteste qu'il existe un système de contrôle interne. Il constate l'absence d'anomalie et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes tels que présentés.

BH remercie M. Marchand pour la révision ainsi que la bonne collaboration. Il demande à l'Assemblée Générale l'approbation des comptes et du rapport annuel de l'organe de contrôle.



Le rapport annuel 2024, les comptes annuels 2024 sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'association.

6. Décharge au comité

La demande de décharger les membres du comité pour leur activité durant l'exercice 2024 est approuvée à l'unanimité.

7. Élection de l'organe de contrôle pour les comptes 2025

Le comité propose de renommer la fiduciaire Muller, Christ et associé SA pour le contrôle des comptes 2025. **La fiduciaire Muller, Christ et associé SA est élue organe de révision à l'unanimité.** Le président félicite M. Marchand pour cette réélection.

8. Élection membre d'honneur

Mme Monique Nussbaum est honorée ce soir pour ses 20 ans de bénévolat au sein de notre Vêt'Shop. Son engagement exemplaire est salué par sa nomination comme membre d'honneur de la Croix-Rouge neuchâteloise. Un diplôme lui est décerné sous les applaudissements des participants en signe de reconnaissance. Le président la remercie chaleureusement et rappelle que sans les bénévoles, la CRNE ne pourrait exister.

9. Divers

Le président salue la présence de à Mme Linda Hornisberger, représentante du Conseil de la Croix-Rouge Suisse, s'excuse pour la confusion sur sa venue et lui cède la parole. Mme Linda Hornisberger, prononce une allocution, dit son plaisir d'être présente et apporte les salutations du conseil de la Croix-Rouge suisse. Elle revient sur les éléments marquants de 2024 notamment les crises internationales, mentionne les nombreux conflits dans le monde nécessitant le déploiement de l'aide d'urgence. En Suisse aussi, les habitants ont été touchés par des tempêtes. Des familles ont été contraintes de quitter leurs maisons. Face à cela, la population s'est montrée solidaire et 1.2 mio de dons ont été récoltés. Vétérinaire et intervenante depuis près de 40 ans au sein de REDOG, elle a participé à des missions en Suisse et à l'étranger. Elle rend hommage au travail de celles et ceux qui œuvrent silencieusement dans notre pays. C'est avec intérêt qu'elle a pris connaissance du rapport de la CRNE impressionnée par l'ampleur des prestations fournies par nos bénévoles et collaborateurs. Parmi les plus touchés, il y a les personnes âgées seules, sans proches. Heureusement, il y a vous, les bénévoles, pour leur apporter un peu de réconfort après la perte du compagnon, parfois un animal cher. Vous permettez aussi à ces personnes de rester à la maison et de recevoir un peu de chaleur humaine. Les bénévoles sont là, ne demandant rien et donnant leur temps. Elle remercie la CRNE au nom de la Croix-Rouge suisse, mais aussi au nom des personnes qui ont reçu ou qui pourront recevoir notre aide.

Le président remercie infiniment Mme Linda Hornisberger d'être venue à notre AG.

Le président profite du point « divers » pour adresser publiquement devant l'AG ses remerciements à M. Pascal Capt, directeur adjoint, pour ses plus de 15 ans d'engagement et de travail accompli au sein de l'association, à l'occasion de son départ à la retraite.

L'assemblée est levée à 19h05, et les participants sont conviés à partager un moment de convivialité autour d'un apéritif.

Pour le procès-verbal :

Baptiste Hurni
Président

Robin Delisle
Directeur

Carine Matthey
Secrétaire au procès-verbal